

**Déclaration du syndicat FILPAC/CGT de
International PAPER Packaging NORMANDIE****Sauvegarde des emplois et maintien de l'activité de la Papeterie
du site Chapelle Darblay.**

Le lundi 15 juin a été un jour particulier pour la papeterie UPM Chapelle Darblay de Grand Couronne près de Rouen. Le plan social, actant la fermeture du site et le licenciement des 228 salariés a été présenté en début d'après-midi lors d'un CSE central, une nouvelle épreuve pour les salariés de la papeterie et pour l'ensemble du tissu industriel et économique de notre territoire.

Les élus FILPAC dénoncent fermement cette décision qui intervient alors que le groupe a encore vu son chiffre d'affaires augmenté pour l'année écoulée (10 483 millions d'euros) et a bénéficié depuis plusieurs années d'aides publiques notamment à travers le CICE.

De plus, avec ses 400 000 tonnes de papiers recyclés traitées sur le site, l'usine de Chapelle Darblay représente un atout considérable pour faire face au défi du développement durable. Moderne et bien équipée, il s'agit d'un outil industriel en phase avec les enjeux écologiques contemporains qu'il importe au plus haut point de sauvegarder.

Cet état de fait rend nécessaire une implication toute particulière de la puissance publique afin d'enclencher un cycle de diversification de la production française de papier et de carton en accompagnant d'éventuels repreneurs vers des plans d'investissements spécifiques. Il en va de la place de la France dans ce marché d'avenir.

Au regard des enjeux sociaux, industriels et environnementaux en présence, les élus FILPAC/CGT et le personnel d'International PAPER Normandie réaffirment leur soutien à tous les salariés de la papeterie Chapelle Darblay.

Pour le syndicat FILPAC/CGT International PAPER